

**SESSION RÉGULIÈRE DU 7 JUIN 2010
TABLE DES MATIÈRES**

2. ORDRE DU JOUR.....	108
2.1 2010 06 137 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 JUIN 2010.....	108
3. PROCÈS-VERBAUX.....	109
3.1 2010 06 138 LECTURE SI DEMANDÉE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 3 MAI 2010 ET DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 31 MAI 2010	109
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3.....	110
4.1 QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SESSION.....	110
5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	110
5.1 PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS	110
6. RAPPORT DU MAIRE.....	110
6.1 RAPPORT ET SUIVIS DU MAIRE.....	110
7. URBANISME.....	110
7.1 2010 06 139 TOPONYMIE : RUISSEAUX DU CORDON ET DES BOBINES.....	110
7.2 ATELIER DE TRAVAIL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	110
8. VOIRIE MUNICIPALE.....	110
8.1 RAPPORT DES TRAVAUX FAITS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU MOIS DE MAI 2010	110
8.2 2010 06 140 TRAVAUX D'ASPALTAGE CH. FAVREAU	110
8.3 2010 06 141 ASPALTAGE DE L'ENTRÉE RUE DES PÂQUERETTES	111
8.4 2010 06 142 ENTRETIEN DU SENTIER PÉDESTRE.....	111
8.5 PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER VOLET II	111
NON RETENU.....	111
8.6 2010 06 143 HYDRO-QUÉBEC : INSTALLATION DES POTEAUX 24 733,17 \$ (TX INCLUSES) AU SURPLUS.....	111
8.7 2010 06 144 BELL : INSTALLATION DES FILS : 15 914 \$ (PLUS TX) AU SURPLUS...	111
8.8 2010 06 145 DÉPENSE NOTAIRE + ARPENTEUR : 7000 \$ AU SURPLUS.....	111
8.9 DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES EN VOIRIE.....	112
9. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU	112
9.1 2010 06 146 FINANCEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE MUNICIPALE	112
9.2 2010 06 147 AVIS DE MOTION R. 193-2010 CONCERNANT LA COLLECTE DES DÉCHETS.....	113
10. SÉCURITÉ	113
10.1 2010 06 148 ESPACES CLOS.....	113
10.2 2010 06 149 MUTUELLES DE PRÉVENTION (RÉSOLUTION EN VUE DE LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA CSST POUR LA PARTICIPATION À UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION	113
11. LOISIRS ET CULTURE.....	114
11.1 2010 06 150 CIRCUIT DES PIONNIERS : LUNCH (20 JUIN).....	114
11.2 LES FLEURONS DU QUÉBEC	114
12. CORRESPONDANCE	114
12.1 DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE REÇUE AU MOIS DE MAI 2010.....	114
12.2 2010 06 151 ADOPTION PAR RÉSOLUTION DE LA CORRESPONDANCE.....	114
13. TRÉSORERIE	114
2010 06 152 13.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 7 JUIN 2010.....	114
13.2 CONCILIATION BANCAIRE AU 30 AVRIL 2010	114
13.3 LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 31 MAI 2010.....	114
13.4 LISTE DES DÉBOURSÉS AU 31 MAI 2010	114



13.5	2010 06 153 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 30 AVRIL 2010.....	115
14.	DIVERS	115
14.1	2010 06 154 TARIFICATION DOCUMENTS	115
14.2	2010 06 155 CONGRÈS FQM (30 SEPT., 1-2 OCT.).....	115
14.3	2010 06 156 DÉCLARATION ANNUELLE DU CENTRE DU BONHEUR 32 \$.....	115
14.4	2010 06 157 TOURNOI DU MAIRE DE COATICOOK (9 JUIN).....	116
14.5	2010 06 158 TOURNOI DE GOLF FÊTE DE LA FAMILLE MRC DE COATICOOK 8 JUILLET 2010	116
14.6	2010 06 159 TOURNOI DE GOLF SQ ESTRIE 19 AOÛT 2010.....	116
14.7	2010 06 160 LES RAYONS DE SOLEIL.....	116
14.8	2010 06 161 ACHAT D'UNE IMPRIMANTE	117
14.9	2010 06 162 PERMIS POUR LES DÉTAILLANTS EN ALIMENTATION ET LES RESTAURATEURS	117
14.10	2010 06 163 PEINTURE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE	117
15.	2010 06 164 LEVÉE DE LA SESSION.....	117

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 7 juin 2010, à 20 h 00, présidée par Son Honneur le Maire, madame Linda Ouellet, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Sandra Raymond

Madame Claudette Thibault

Monsieur Jean-Yves Masson, absent

Monsieur Jean-Pierre Bessette

Monsieur Martial Tétreault

Monsieur Gary Caldwell, arrivé à 21 h 10

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Madame le Maire Linda Ouellet.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

2. Ordre du jour

2.1 2010 06 137 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 7 juin 2010

1. Ouverture

1.1 Prière.

1.2 Mot de bienvenue de madame le maire.

2. Ordre du jour

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 7 juin 2010

3. Procès-verbaux (La lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 Lecture si demandée et adoption des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 3 mai 2010 et de l'assemblée extraordinaire du 31 mai 2010.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

6. Rapport du maire

6.1 Rapport et suivis du maire

7. Urbanisme

7.1 Toponymie : Ruisseaux du Cordon et des Bobines

7.2 Atelier de travail sur le développement durable

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de mai 2010.

8.2 Travaux d'asphaltage ch. Favreau (25 000\$ au fond de roulement 4 405 \$ budget courant)

8.3 Asphaltage de l'entrée rue des Pâquerettes

8.4 Entretien du sentier pédestre

8.5 Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II

8.6 Hydro-Québec : installation des poteaux 24 733,17 \$ (tx incluses) au surplus

8.7 Bell : installation des fils : 15 914 \$ (plus tx) au surplus

8.8 Dépense notaire + arpenteur 7 000\$ au surplus

8.9 * Dépôt du rapport des dépenses en voirie.

- 9. Environnement et hygiène du milieu**
 - 9.1 Financement de la collecte sélective municipale
 - 9.2 Avis de motion R. 193-2010 concernant la collecte des déchets
- 10. Sécurité**
 - 10.1 Espaces clos : 10 950 \$ au surplus
 - 10.2 Mutuelles de prévention
- 11. Loisirs et Culture**
 - 11.1 Circuit des pionniers : lunch (20 juin)
 - 11.2 Les Fleurons du Québec
- 12. Correspondance**
 - 12.1 Dépôt de la correspondance reçue en mai 2010.
 - 12.2 Adoption par résolution de la correspondance.
- 13. Trésorerie**
 - 13.1 Adoption des comptes à payer au 7 juin 2010
 - 13.2 Conciliation bancaire au 30 avril 2010
 - 13.3 Liste des comptes à recevoir au 31 mai 2010.
 - 13.4 Liste des déboursés au 31 mai 2010
 - 13.5 Dépôt du rapport financier au 30 avril 2010
- 14. Divers**
 - 14.1 Tarification documents
 - 14.2 Congrès FQM (30 sept. 1-2 oct.)
 - 14.3 Déclaration annuelle du Centre du Bonheur 32 \$
 - 14.4 Tournoi du maire de Coaticook 9 juin
 - 14.5 Tournoi de golf fête de la famille MRC de Coaticook 8 juillet 2010
 - 14.6 Tournoi de golf SQ Estrie 19 août 2010
 - 14.7 Les Rayons de soleil
 - 14.8 Achat d'une imprimante
 - 14.9 Permis pour les détaillants en alimentation et les restaurateurs
 - 14.10 * Peinture au Centre Communautaire.
- 15. Levée de la session**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la session régulière du 7 juin 2010 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

3. Procès-verbaux

3.1 2010 06 138 Lecture si demandée et adoption des procès-verbaux de la session régulière du 3 mai 2010 et de l'assemblée extraordinaire du 31 mai 2010

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbaux de la session régulière du 3 mai 2010 et de l'assemblée extraordinaire du 31 mai 2010 soient adoptés tel que lus et rédigés.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.



4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session

Le suivi de l'assemblée régulière du 3 mai 2010 est déposé.

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

Aucune.

6. Rapport du maire

6.1 Rapport et suivis du Maire

M^{me} Sandra Raymond a participé à l'assemblée générale annuelle du Carrefour Loisirs.
M. Jean-Pierre Bessette a assisté à l'assemblée de Régie des déchets.

7. Urbanisme

7.1 2010 06 139 Toponymie : ruisseaux du Cordon et des Bobines

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

APPUYÉE par madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE faire homologuer les noms ruisseaux du Cordon et des Bobines à la Commission de toponymie.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

7.2 Atelier de travail sur le développement durable

Non retenu.

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de mai 2010

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal au cours du mois de mai 2010 en format électronique. Les membres du conseil prennent connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

8.2 2010 06 140 Travaux d'asphaltage ch. Favreau

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'effectuer les travaux d'asphaltage sur le chemin Favreau ;

DE répartir les dépenses comme suit : 25 000 \$ au fond de roulement et 115 000 \$ provenant de la subvention du ministère des Transports pour un total de 140 000 \$.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31020 721.



8.3 2010 06 141 Asphaltage de l'entrée rue des Pâquerettes

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE paver l'entrée de la rue des Pâquerettes sur une distance de 20 mètres à partir du chemin Léon-Gérin au montant de 6 150 \$ (plus taxes)

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31021 721.

8.4 2010 06 142 Entretien du sentier pédestre

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSULU à l'unanimité des conseillers présents :

D'allouer un montant de 3 000 \$ pour procéder à l'entretien du sentier pédestre.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 521.

8.5 Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II

Non retenu.

8.6 2010 06 143 Hydro-Québec : installation des poteaux 24 733,17 \$ (tx incluses) au surplus

ATTENDU QU'une entente de service est conclue entre Hydro-Québec et la municipalité ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

ET RÉSULU à l'unanimité des conseillers présents :

DE permettre l'installation des poteaux d'Hydro-Québec au montant de 24 733,17 \$ taxes incluses, à partir du surplus.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31021 721.

8.7 2010 06 144 Bell : installation des fils : 15 914 \$ (plus tx) au surplus

IL EST PROPOSÉ par madame Claudette Thibault ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE permettre l'installation de la ligne téléphonique de Bell au montant de 15 914 \$ (plus taxes) à partir du surplus

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31021 721.

8.8 2010 06 145 Dépense notaire + arpenteur : 7000 \$ au surplus

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;



ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE M. Daniel Parent soit autorisé à arpenter le tracé des lignes téléphonique et électrique du secteur résidentiel *Les Collines-Paisibles* ;

QUE madame le maire et monsieur le directeur général sont autorisés à signer le contrat d'arpenteur ;

QUE madame le maire et monsieur le directeur général sont autorisés à signer le contrat notarié.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31021 721.

8.9 Dépôt du rapport des dépenses en voirie

Le rapport de voirie concernant les travaux d'été 2010 a été déposé au conseil.

9. Environnement et Hygiène du milieu

9.1 2010 06 146 Financement de la collecte sélective municipale

ATTENDU QUE les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte sélective municipale sur leur territoire ;

ATTENDU QUE le volume des matières résiduelles à traiter et à valoriser a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 1994 à plus de 14 millions de tonnes en 2008 ;

ATTENDU QUE les municipalités et les MRC du Québec ont investi plus de 5 G\$ dans la gestion des matières résiduelles, dont plus de 1 G\$ en valorisation des matières secondaires depuis 10 ans ;

ATTENDU QUE le régime établi par le gouvernement du Québec pour compenser les municipalités et les MRC pour les services de collecte sélective municipale n'a remboursé au mieux que 35 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les années 2007, 2008 et 2009 ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100 % les coûts des municipalités et des MRC pour les services de collecte sélective, et ce, dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec les municipalités ;

ATTENDU QUE la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles proposée par le gouvernement du Québec hausse les objectifs de récupération et de valorisation à atteindre et élargir les responsabilités des municipalités aux institutions, commerces et industries ainsi qu'aux résidus de construction, rénovation et démolition ;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, qui établit les mécanismes de financement en soutien à la future politique, ne reconnaît pas l'ensemble des coûts réels assumés par les municipalités pour les services de valorisation et de collecte sélective dispensés par celles-ci, et qu'en conséquence elles ne recevront jamais une véritable compensation à 100 % ;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, en plus de ne pas reconnaître l'ensemble des coûts assumés par les municipalités, reporte à 2015 l'atteinte d'une pleine compensation pour les municipalités, en contradiction avec l'engagement gouvernemental inscrit dans l'Entente de partenariat fiscal et financier ;

ATTENDU QUE, dans le cadre du projet de loi n° 88, les journaux n'auront pas à compenser monétairement les municipalités et les MRC au même titre que les autres matières mises en marché, en contradiction avec les principes d'utilisateur et de pollueur/payeur ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les municipalités et les MRC refusent que leurs citoyens et citoyennes paient, par l'intermédiaire de leurs taxes foncières, pour subventionner les entreprises qui bénéficient des services municipaux de collecte sélective pour valoriser les produits qu'ils mettent en marché ;

QUE le gouvernement du Québec respecte l'engagement pris de compenser les municipalités à 100 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les services de collecte sélective municipale dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier signé avec les municipalités ;

QUE cette résolution soit acheminée à monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, madame Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, madame Pauline Marois, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, monsieur Scott McKay, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de développement durable, monsieur André Villeneuve, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités, madame Johanne Gonthier, députée de Mégantic-Compton.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

9.2 2010 06 147 Avis de motion R. 193-2010 concernant la collecte des déchets

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson à l'effet que, à une séance ultérieure du conseil, le règlement 193-2010 concernant la collecte des déchets sur le territoire de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton sera présenté.

Une copie du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil à séance tenante et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.

10. Sécurité

10.1 2010 06 148 Espaces clos

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

De prendre 10 950 \$ au surplus pour l'achat d'équipements relatifs aux espaces clos.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31021 721.

10.2 2010 06 149 Mutuelles de prévention (résolution en vue de la signature d'une entente avec la CSST pour la participation à une mutuelle de prévention)

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, QUE l'entente projetée avec la *Commission de la santé et de la sécurité du travail* relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2011 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération Québécoise des Municipalités soit autorisée à signer cette entente pour et au nom de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a



pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la municipalité.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

11. Loisirs et Culture

11.1 2010 06 150 Circuit des pionniers : lunch (20 juin)

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'attribuer un budget de 500 \$ afin de défrayer les dépenses relatives à l'inauguration de l'œuvre d'art du curé Morache, le 20 juin prochain.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31021 721.

11.2 Les fleurons du Québec

Non retenu.

12. Correspondance

12.1 Dépôt de la liste de la correspondance reçue au mois de mai 2010

Les membres du conseil ont pris connaissance à leur satisfaction du résumé de la correspondance du mois de mai 2010.

12.2 2010 06 151 Adoption par résolution de la correspondance

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la correspondance du mois de mai 2010 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Monsieur le conseiller Gary Caldwell se joint à l'assemblée à 21 h 10.

13. Trésorerie

- | | | |
|--------------------|-------------|--|
| 2010 06 152 | 13.1 | Adoption des comptes à payer au 7 juin 2010 |
| | 13.2 | Conciliation bancaire au 30 avril 2010 |
| | 13.3 | Liste des comptes à recevoir au 31 mai 2010 |
| | 13.4 | Liste des déboursés au 31 mai 2010 |

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer au 7 juin 2010 pour un total de 72 023,20 \$;

QUE le caisse déboursé, les comptes à recevoir, le relevé des comptes au 31 mai 2010 ainsi que la conciliation bancaire au 30 avril 2010 soient acceptés tels que déposés par le directeur général et secrétaire-trésorier.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes au montant de 72 023,20 \$.



13.5 2010 06 153 Dépôt du rapport financier au 30 avril 2010

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter le rapport financier au 30 avril 2010 tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

14. Divers

14.1 2010 06 154 Tarification documents

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE fournir gratuitement aux contribuables un duplicata du compte de taxes seulement à la première demande ;

DE facturer 5 \$ + taxes pour une confirmation de taxes ou un duplicata du compte de taxes ;

D'appliquer le règlement sur les frais exigibles en retard de la *Loi sur l'accès aux documents et renseignements personnels*.

D'informer les bureaux de notaires de la région de Coaticook, la Caisse populaire des Verts-Sommets de l'Estrie, ainsi que la CIBC, la Banque Royale et la Banque Nationale de Coaticook de cette nouvelle tarification.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

14.2 2010 06 155 Congrès FQM (30 sept., 1-2 oct.)

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE MM. Jean-Pierre Bessette et Martial Tétreault participent au Congrès 2010 de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendra les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre prochains au Centre des congrès de Québec.

QUE M. Gary Caldwell participe au Congrès 2010 en remplacement de Linda Ouellet ;

QUE le coût est de 535.00 \$ par personne plus les taxes applicables et les frais inhérents.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 13000 494

14.3 2010 06 156 Déclaration annuelle du Centre du bonheur 32 \$

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE soit renouvelée la déclaration annuelle du *Centre du Bonheur de l'âge d'or de Sainte-Edwidge inc.*, au coût de 32 \$.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.



Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 70120 494.

14.4 2010 06 157 Tournoi du maire de Coaticook (9 juin)

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité défraie le coût de deux participants pour le souper au coût de 75 \$ à l'occasion de la Classique de golf du Maire de la Ville de Coaticook le 9 juin 2010.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310.

14.5 2010 06 158 Tournoi de golf fête de la famille MRC de Coaticook 8 juillet 2010

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE MM. Jean-Yves Masson, André Paquin, Michel Gagnon et Réjean Fauteux participent à la ronde de golf et au souper au coût de 125 \$ chacun

QUE M^{me} Claudette Thibault, Linda Ouellet et M. Martial Tétréault participent au souper seulement au coût de 65 \$ chacun.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310.

14.6 2010 06 159 Tournoi de golf SQ Estrie 19 août 2010

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité participe comme commanditaire en offrant une commandite de 100 \$ dans le cadre du tournoi de golf régional 2010 de la Sûreté du Québec.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 447.

14.7 2010 06 160 Les Rayons de soleil

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétréault ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité offre son soutien financier en offrant 100 \$ à l'organisme appelé *Les Rayons de soleil*.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 447.



14.8 2010 06 161 Achat d'une imprimante

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

De faire l'achat d'une imprimante HP LaserJet P4015 au coût de 1739 \$ (avant taxes).

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 13000 335 et 02 13000 670.

14.9 2010 06 162 Permis pour les détaillants en alimentation et les restaurateurs

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

De payer la somme de 31 \$ pour l'obtention d'un permis pour les détaillants en alimentation au nom des organismes de Sainte-Edwidge-de-Clifton qui en font la demande.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 70120 494.

14.10 2010 06 163 Peinture au Centre communautaire

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE faire l'achat de rideaux ou d'un faux fini pour améliorer l'apparence du mur au fond du théâtre ;

D'allouer un budget de 500 \$ pour cet achat.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 70120 520.

15. 2010 06 164 Levée de la session

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la session régulière du 7 juin 2010 soit levée à 21 h 40.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Linda Ouellet, maire

Je, Linda Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réjean Fauteux

Directeur général et secrétaire-trésorier